



Votre
photo
ici

Dossier d'inscription 2019-2020 ROLLER HOCKEY BRESSAN

M Mme Nom du licencié : Prénom :

Date de naissance : Email (obligatoire pour recevoir la licence) :

Adresse :

Code postal : Ville : Portable :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et demande mon inscription au Roller Hockey Bressan

- Création Renouvellement de licence n° :
- Compétition Loisir Dirigeant

TARIF ANNUEL DE LA COTISATION :

- 120 € - « Entraînements de roller-hockey toutes catégories en compétition, ou Loisirs* »
- 70 € - « Ecole de patinage – Ecole de roller-hockey** »

*Pour les personnes ne possédant pas d'équipement, le club fera de son mieux pour vous équiper **sous caution** (150€ pour un joueur, 300€ pour un gardien).

**Les licenciés de l'école de patinage peuvent faire évoluer leur licence vers une licence de type Roller hockey au cours de la saison sportive en réglant la différence entre les 2 licences.

Assurances

Je soussigné déclare avoir pris connaissance par l'intermédiaire de mon club des informations relatives à la notice d'assurance « dommages corporels » de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponibles ci-jointes, ainsi que sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet).

Je déclare :

- Garanties de base individuelle accident (ou dommages corporels) – Contrat n° 101 625 000 (jointes à la présente demande)
 - Adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS (0,80 € licence loisir/ compétition; 0,36 € si licence dirigeant exclusivement)
 - Refuser d'adhérer à l'assurance « garantie de base dommages corporels » proposée par la FFRS. Dans ce cas, je reconnais avoir été informé(e) des risques encourus par la pratique du roller ou d'une autre activité assimilée.
- Garanties complémentaires (capital décès, capital invalidité et indemnité journalière) – Contrat n° 102 742 500
 - Souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFRS et m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur (Option 1 9 € option 2 15 €)
 - ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

Date et signature du licencié (ou s'il est mineur de son représentant légal)

PIÈCES À FOURNIR POUR L'ADHÉSION :

Afin de nous permettre de vous inscrire et que vous soyez assuré(e) vous ou votre enfant, Il est important de rendre la fiche d'inscription avant le premier entraînement dûment remplie et accompagnée des éléments ci-dessous à l'adresse de la secrétaire du Club :

Mme Badet Marie-Elise : 23 allée des écureuils, 01310 Buellas

- pour une nouvelle inscription, d'un certificat médical valide (de moins d'un an) pour la pratique du Roller Hockey en compétition et loisir, ou bien pour un renouvellement de licence, l'attestation (ci-jointe) stipulant que vous avez rempli le questionnaire QS-Sport (ci-dessous ou téléchargeable sur notre site internet : www.coqnroller.fr)
- 1 photo d'identité récente.
- de l'autorisation parentale pour le mineur,
- du questionnaire du droit à l'image et du code du « Bon COQ »
- du règlement de la licence en espèces ou par chèque(s) libellé à l'ordre du « Roller Hockey Bressan. »

Une réduction de 20% est à déduire à partir de la deuxième licence hockey dans une même famille. Il est possible de régler en 2 ou 3 fois, dans ce cas joindre au dossier le nombre de chèques, avec votre nom au dos des chèques.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez la joindre par mail : secrtaire@coqnroller.fr

Merci de bien vérifier la validité de l'adresse email que vous indiquerez sur la fiche d'inscription.



Les renouvellements de licence doivent être faits avant le 30 Août 2019 pour participer au 1^{er} entraînement afin d'être protégé et assuré.

Les horaires d'entraînements* :

- ❖ U19/U20/Ecole de Hockey / Loisir, hors compétition : mardi de 18h à 20h00
- ❖ U19/U20/seniors, en compétition : mercredi de 20h à 22h00, et vendredi de 20h à 22h00
- ❖ Ecole de Roller confirmés : samedi de 9h30 à 11h00
- ❖ Ecole de Roller débutants : samedi de 11h00 à 12h00
- ❖ U7/U9/U11/U13 : samedi de 13h30 à 15h30
- ❖ U15/U17 : samedi de 15h30 à 17h30

J'arrive 20 minutes avant l'entraînement afin d'être sur le terrain à l'heure !!!

Et je ne pars qu'à la fin de l'entraînement, et si possible après avoir pris une douche.

* Ces horaires sont à titre indicatifs et pourront être modifiés au cours de la saison en fonction des présences.

Catégorie d'âge :

Année de naissance	2019 et après	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	De 1978 à 1998	De 1961 à 1977	De 70 et avant
Catégorie d'âge	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior									
Attribué sur la licence																								

Reprise des entraînements

Les entraînements reprendront à partir du mardi 03 Septembre 2019.



- Le 07 septembre 2019 a lieu notre journée porte ouverte de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les entraînements sont maintenus. Nous comptons sur la présence de tous, accompagnés de vos amis.

Partenariat :



DECATHLON Bourg-en-Bresse reconduit son partenariat avec le club, au rayon roller-trottinette-skate, sur présentation de la licence et de la carte du magasin, une remise de 10% sera accordée.

Renouvellement de licence

Pour un majeur :

Je soussigné, Monsieur/Madame atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01* et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du licencié :

Pour un mineur :

Je soussigné, Monsieur/Madame en ma qualité de représentant légal de atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01* et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal :

Création de licence

Fournir un certificat médical avec **les mentions suivantes** :

❖ « - ne présente aucune contre-indication à la pratique du roller ou du hockey roller en compétition »

Pour un surclassement :

❖ « - est apte à pratiquer du hockey roller en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure »

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) père/mère de autorise mon enfant à pratiquer le Roller In Line Hockey au sein du ROLLER HOCKEY BRESSAN, de participer aux entraînements et aux compétitions. J'autorise également le simple surclassement.

J'autorise le responsable de l'équipe et en donne décharge au club, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident, durant les entraînements, les trajets ou les déplacements en matchs. Cette autorisation couvre expressément les interventions chirurgicales, que devant l'urgence, le corps médical serait amené à décider. Coordonnées complètes du médecin traitant :

Nom / Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Lieu où vous désirez que votre enfant soit emmené en cas d'urgence :

Hôpital/Clinique :

Faire précéder votre signature de la mention « lu et approuvé » :

Droit à l'image

Au cours de votre activité sportive ou celle de votre enfant, des photos ou des vidéos peuvent être prises.

Veuillez remplir avec soins ce questionnaire pour vous ou votre enfant :

- J'autorise le club à me prendre en photo, ou vidéo,
- Je n'autorise pas le club à me prendre en photo ou vidéo,
- J'autorise le club à prendre mon enfant en photo, ou vidéo,
- Je n'autorise pas le club à prendre mon enfant en photo, ou vidéo,
- J'autorise le club à utiliser ces photos sur des supports pédagogiques papier (plaquette d'info, ...),
- Je n'autorise pas le club à utiliser ces photos sur des supports pédagogiques papier,
- J'autorise le club à diffuser ces photos ou vidéos sur son site internet,
- Je n'autorise pas le club à diffuser ces photos ou vidéos sur son site internet et ses réseaux sociaux.

Signature :

CHARTRE DU BON COQ AU ROLLER HOCKEY BRESSAN



Le Roller Hockey Bressan repose sur l'énergie déployée par une poignée de membres actifs, tous bénévoles, qui assurent l'intégralité de la gestion sportive, administrative et logistique des différentes activités...

Adhérer à une association et plus particulièrement au Roller Hockey Bressan, c'est accepter un Contrat « moral » pour la saison entière et respecter le Code du Bon COQ.

Etre licencié au Roller Hockey Bressan, vous permet d'accéder aux entraînements que le club propose, de participer aux compétitions et championnats auxquels il participe et de profiter des infrastructures et divers avantages mis à votre disposition (déplacement, inscription, ...)

Le Code du Bon COQ

Tout Bon COQ, ancien ou nouveau, s'engage à :

1. Participer activement à la vie du club en général.
2. Etre force de proposition pour faire avancer le club en partageant votre passion du roller et du hockey.
3. Honorer les championnats ou les compétitions dans lesquels le club vous inscrit.
4. Respecter votre entourage (coéquipiers, dirigeants, adversaires, etc.).
5. Respecter les horaires d'entraînement, de match ou de rendez-vous.
6. Prévenir son responsable d'entraînement en cas d'empêchement (Voir la règle n°4)
7. Faire attention au matériel fourni pour les activités et dans certains cas entretenir le matériel prêté par le club.
8. Ne pas dégrader les locaux (gymnase, vestiaires, véhicules, etc.)
9. Porter les couleurs et les vêtements du club sur les compétitions officielles.
10. Assumer les sanctions financières et disciplinaires de la Fédération (pour le Roller hockey)

Le à

Signature du licencié :

Signature des parents (Pour les mineurs) :

Vos contacts sportifs et administratifs au sein du Club RHB

- ❖ **Président** : Jean-François Papillon - 06.25.98.13.72 – president@coqroller.fr
- ❖ **Secrétaire** : Marie-Elise Badet - 06.37.23.23.58 – secetaire@coqroller.fr
- ❖ **Entraîneurs** :
 - **Régionale R1 et U19-U20** : Régis Fournier – 06.80.02.87.33 - entraîneur.regio@coqroller.fr
 - **Loisirs et école de hockey** : Serge Guy - 06.71.83.64.99 - ecolehockey.loisirs@coqroller.fr
 - **Ecole de roller et U7 à U17** : JF Papillon et Yann Perben - 07.61.92.69.39 - responsable.poussins@coqroller.fr

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.